

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 23.01.2022	Heure 17h54	Numéro 22.310	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur : Sarah Pearson Perret

Titre : Inventaire électronique des installations d’approvisionnement en eau, des nappes phréatiques et des sources garantissant l’approvisionnement en eau potable

Contenu :

L’Ordonnance sur la garantie de l’approvisionnement en eau potable lors d’une pénurie grave (OAP) est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2020. Selon cette ordonnance (art. 4), les cantons doivent faire un inventaire électronique des installations d’approvisionnement en eau, des nappes phréatiques et des sources garantissant l’approvisionnement en eau potable.

Où en est le canton dans l’établissement de cet inventaire et quand est-il prévu de terminer cet inventaire ?

Souhait d’une réponse écrite : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Sarah Pearson Perret

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Mireille Tissot-Daguette	Caroline Plachta	Martine Donzé
Brigitte Leitenberg	Nathalie Schallenberger	Jennifer Hirter
Blaise Fivaz		